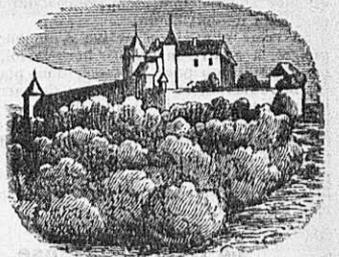




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**

Suisse 1 an Fr. 9.—  
 » 6 mois » 4.50  
 Etranger 1 an » 16.—  
 » 6 mois » 8.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, art. 9<sup>20</sup> 11<sup>47</sup> (d. j. f. 14<sup>32</sup>) 15<sup>05</sup> 20<sup>12</sup> - BULLE, dép. 7<sup>23</sup> (7<sup>33</sup>) 10-- 13<sup>08</sup> 17<sup>58</sup>

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Etranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas S. A.  
 suisse de publicité (Cercle  
 Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### L'union fait la force.

*« Sur le terrain politique aussi, un magistrat d'un pays où vivent côte à côte des races, des langues et des confessions diverses, se doit d'insister en toute occasion sur ce qui est de nature à unir. »*  
 (Congrès d'Arth: M. Haebertin, conseiller fédéral).

Par les temps difficiles que nous traversons, entièrement préoccupés de la lutte pour la vie et de ce que sera demain, les grands principes directeurs des peuples, sont parfois noyés dans la grisaille des jours qui se suivent, tous remplis dès l'aube à la nuit des soucis quotidiens. Peu à peu, les nécessités de l'heure vous groupent en clans économiques dont les intérêts immédiats divergent ou même s'entrechoquent. Des affinités se produisent. Une communauté de vues s'établit. On oublie que les crises passent, que les circonstances matérielles se modifient, mais que les idées restent.

Il importe de surveiller de près les sentiments qui donnent à une nation son caractère et son cachet, dans les périodes où les questions matérielles tendent à supplanter l'idéalisme dans tous les domaines. Tant qu'un peuple est uni et travaille d'un commun accord à la prospérité générale, il demeure fort. Mais s'il se divise sur des questions de détail et perd sa cohésion dans une guerre sociale incessante, que lui restera-t-il devant l'assaut des éléments subversifs? Les magistrats ont évidemment l'obligation, en Suisse surtout, de sauvegarder l'entente commune et de prodiguer en toute circonstance des conseils de pondération et de support mutuel. Ils doivent aussi donner aux réclamations de leurs administrés le moins de prise possible en faisant droit à tout ce qui est juste et praticable. Il n'y a qu'une doctrine, chez nous, qui réponde d'une façon presque adéquate aux nécessités d'un pays formé d'une bigarrure aussi prononcée: c'est le libéralisme. Le libéralisme seul est assez tolérant pour supporter la pensée d'autrui sans s'en offenser; seul encore il garantit à l'individu le maximum de libertés sans lesquelles un démocrate ne peut être heureux.

Et, c'est dans le libre développement des initiatives personnelles que croît l'aisance et que s'élargit la civilisation. L'absolutisme politique est une aberration dans un pays civilisé. Il ne saurait produire que mensonge, injustice et hypocrisie. Comment voulez-vous, quand une association se divise en deux camps irréconciliables, qu'elle puisse s'unir dans l'effort et le travail? Et comment pourrait-on espérer que la justice règne dans une région où l'on ne voit rien qu'à travers la loupe partielle et impure d'une étroite politique. Regardez au travers d'un tesson de bouteille colorée, la neige même vous paraît verdâtre et souillée. La désunion engendre la faiblesse.

Quoi de plus fécond, par contre, qu'une société bien policée où l'on a le respect d'autrui dans sa personne, dans ses idées et dans ses biens! Il y aura toujours parmi les hommes des idées divergentes. Toutes ont droit au soleil, quand elles sont respectueuses de celles d'autrui et qu'elles ne présentent aucun danger pour la collectivité. La tyrannie, l'injustice et l'arbitraire commencent quand on restreint cette faculté de penser et d'agir selon son propre sentiment. Alors, c'est la guerre civile latente, la déperdition des forces créatrices, l'usure sans fruit de l'activité commune: c'est la débacle et la ruine.

Sur le terrain cantonal, il y a lieu de tenir compte de ces notions des influences matérielles sur l'idée. Comme partout, on se soucie d'abord, en pays de Fribourg, de manger et de s'habiller. Notre peuple n'ayant jamais connu la richesse, rarement le bien-être et l'aisance, a chargé certains

chefs de penser et d'agir pour lui, tout occupé qu'il est à se pencher sur la terre pour en tirer son pain.

Et ses mandataires se sont séparés de lui. Ils sont partis pour des sphères qui ne sont pas les siennes et lui ont parfois infligé un joug dur. Maintenant, l'habitant des campagnes relève la tête. Il réclame son indépendance, mais d'aucuns qui se plaisent à l'exercice du pouvoir essaient de retarder le mors dans la bouche de la cavale indocile. Notre peuple veut des libertés, mais on les lui pèse à l'onc; il veut une place au soleil, mais on lui frappe sur la tête pour lui faire mieux mordre la poussière; il réclame la parole dans les affaires publiques pour lesquelles il paie une dime assez lourde, mais on le menace de la famine ou du gourdin.

L'union manque, chez nous, entre le peuple et la plupart de ses magistrats. Nos paysans ne sont pas heureux. Leurs réclamations sont-elles toutes fondées? Je n'ai pas à le dire dans ce bref exposé. Ce qu'il faut convenir et reconnaître franchement, c'est qu'ils murmurent parce qu'on leur cache certaines choses qu'ils devinent, parce qu'on les appelle « peuple souverain » alors qu'ils sont enchaînés, parce que l'arbitraire règne en haut lieu et que les Conseils de la république et les autorités qui en dépendent sont soigneusement triés et ne peuvent ou n'osent rien dire quand le Duce a parlé.

L'union fait la force, mais on ne tient pas plus que cela à cette force, à l'ombre de la tour de St-Nicolas, car plus un peuple est aisé, plus il tient à son indépendance et plus il faut aussi compter avec sa volonté. Ne devinez-vous point pourquoi il ne presse pas de tirer le peuple de sa misère et de son ignorance? L'instruction et l'aisance sont de bien belles choses, mais il faut les rechercher et les mériter, et ne point attendre qu'on vous en fasse don. Y.

### Petite Revue.

#### ÉTRANGER

#### La course ruineuse aux armements.

Nous avons toujours soutenu ici que l'absence des Etats-Unis à la Société des Nations et à ses conseils est un regrettable état de fait. Bien que la puissante république ait essayé de diverses façons d'apporter sa pierre à l'édifice de la paix, on est obligé de constater que sa collaboration, parce que décousue et incomplète, n'a pas le prix qu'elle acquerrait au sein de l'organisme de Genève.

La conférence navale à trois, on s'en souvient, échoua parce que les Etats-Unis voulaient contraindre l'Angleterre à ne pas dépasser l'armement naval américain, dans n'importe quelle catégorie.

C'était demander un sacrifice pénible sinon impossible, car il faut convenir que l'empire britannique que baignent toutes les mers et qui s'étend sous tous les cieux nécessite un appareil défensif autre que celui des Etats-Unis, immense étendue formée d'un seul bloc et enfermée entre deux océans qui lui servent à la fois de frontière et de rempart. Mais voilà, la conférence a échoué.

Washington prépare un programme de constructions navales qui feront de l'Amérique la première puissance maritime du monde.

M. Willyer, secrétaire au Département de la marine, motive ce programme en affirmant que les Etats-Unis ont l'obligation d'assurer la sécurité du peuple américain, les intérêts généraux du pays et la liberté des grandes voies maritimes.

La décision des autorités navales, approuvée et contresignée par M. Coolidge, crée le point de départ d'une nouvelle et formidable course aux armements. Car, en somme, nul n'est dupe des explications

américaines. La République de l'Amérique du Nord veut simplement disputer à l'Angleterre la maîtrise des mers. Et ce sera chose faite, dans 25 ans, si Londres ne fait que maintenir sa position actuelle en remplaçant simplement des vieux bâtiments de guerre. Les Etats-Unis veulent posséder une flotte de guerre au moins égale à celle de la Grande-Bretagne. Etant donné leur situation géographique et la configuration de leur sol, ils seront alors les maîtres puissants et incontestés des grands océans. Oyez plutôt ce plan de travail! Programme immédiat, à réaliser en 5 ans: 25 croiseurs de 10.000 tonnes; 32 sous-marins, 9 contre-torpilleurs et 5 navires porte-avions; ce qui portera la flotte américaine à 43 croiseurs modernes, sans compter les 22 en service actuellement, qui renforceront et soutiendront les vaisseaux de ligne que l'Amérique possède en nombre égal avec l'Angleterre.

Un autre programme à réaliser en 25 ans portera la puissance navale américaine à un degré inconnu jusqu'ici dans aucune flotte.

Et l'on affirme qu'il ne s'agit point là d'une course à l'armement, mais de simples mesures dictées par le souci de la sécurité du pays et de la dignité du peuple américain.

Il est permis de se demander, cependant, si la sécurité des Etats-Unis, tout comme celle des pays d'Europe, n'aurait pas été mieux protégée par des mesures prises d'un commun accord entre les puissances dans le cadre de la Société des Nations, que par la construction de nouvelles unités navales qui auront leur pendant en d'autres pays et allègeront le trésor américain d'une coquette somme: 25 milliards de francs!

Il est vrai que la grande république est immensément riche et qu'elle se présente au monde comme une sorte de Babylone défiant toute concurrence. Mais elle ferait bien de songer à la fragilité des choses humaines, à la grandeur et à la décadence des empires les plus fameux. Certainement d'ailleurs, l'Angleterre suivra le mouvement. Elle ne peut agir d'une autre façon. Quand elle renoncera, volontairement ou non, à la maîtrise des mers, son empire aura vécu. Elle a des vaisseaux de commerce dans tous les coins du monde et les chemins qui conduisent à ses propriétés traversent tous les océans. Peut-elle se laisser distancer ou même égaler par une puissance quelconque qui pourrait en tous temps lui barrer quelque voie vitale de son domaine. Il semble que les deux grandes nations anglo-saxonnes ont trop de liens de parenté pour que l'éventualité d'une guerre entre elles puisse exister. Elles ne doivent pas éprouver la nécessité de se prémunir l'une contre l'autre en consacrant des sommes folles à la construction d'engins de mort.

Ce qui est le plus à craindre, si les Etats-Unis donnent suite au projet du département de la marine, ce qui est fort probable, c'est que toutes les nations emboîtent le pas et reprennent cette course insensée aux armements qui paralyse toute œuvre de paix et engloutit l'économie humaine qui aurait sa place mieux marquée au budget des améliorations sociales et au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. P. S.

#### L'état des pourparlers franco-américains.

La réponse de M. Kellogg est maintenant entièrement connue. Elle insiste, tout en étant amicale, sur les deux principes primitivement proposés concernant l'admission simultanée des puissances à la signature du pacte multilatéral et la suppression de la réserve concernant l'expression « guerre de non-agression », demandée par la France.

D'autre part, on dit que la réponse de M. Briand est déjà prête et que la France maintiendra son point de vue.

### La démission de M. Gessler, ministre de la Reichswehr.

Elle dénote une face nouvelle du malaise allemand. Pourquoi M. Gessler donne-t-il sa démission? Les raisons de santé invoquées par le chef de la Reichswehr ne trompent personne et l'on sent derrière la façade un désaccord essentiel. M. Gessler, anciennement affilié au parti démocrate, est renié par ce dernier pour son attitude anti-républicaine. A droite, on ne le comprend pas. Il devient « de trop » au ministère. L'approche des élections n'est pas étrangère non plus sans doute à la détermination du ministre. En attendant les événements, contentons-nous de constater que M. Gessler a été le créateur de cette Reichswehr qui a réussi, en dehors des termes et de l'esprit du traité de Versailles, à doter l'Allemagne d'une armée et d'un matériel de guerre formidables qui lui permettraient, dans l'éventualité d'une guerre, de tenir le coup à n'importe quelle puissance européenne.

Pour cela, les nationalistes devraient lui savoir gré du travail qu'il a fourni.

Le Journal précise que certaines mesures disciplinaires que voulait prendre M. Gessler à l'égard de certains sous-ordres par trop « impériaux » ont été déjugées dans de très hautes sphères.

### Une délégation canadienne à Paris.

Le gouvernement du Canada a décidé d'établir une légation à Paris. La mesure serait réciproque et la France nommerait également un ambassadeur à Ottawa. M. King, premier ministre du Canada a déclaré que la décision a été prise, d'accord avec l'Angleterre, en raison des nombreuses relations économiques qui vont se développant entre les deux pays et des traditions historiques existantes. La légation du Canada, à Paris fonctionnera d'ailleurs pour toute l'Europe.

On se réjouit fort, de part et d'autre, des avantages qui résulteront de cette double décision.

### La S. d. N. et l'organisation de la paix.

Le Secrétariat général de la Société des Nations avait été chargé de recueillir les vues des gouvernements sur la conclusion d'un pacte d'arbitrage collectif. Ce travail est en train de s'accomplir. Le gouvernement norvégien a fait parvenir à Genève un projet qui fait la meilleure impression et réussira probablement à réunir les voix des divers Etats affiliés à la Société des Nations. Ce projet est basé sur les principes de Locarno et prévoit que les conflits judiciaires seront portés devant la Haute Cour internationale de justice à La Haye. Les questions qui ne seraient point résolues par les comités pourraient être soumises par une des parties au Conseil de la S. d. N. ou à la Cour d'arbitrage. Si les parties en litige consentent à une telle procédure, elles seraient contraintes d'accepter une discussion unanime du conseil, les parties intéressées ne prenant pas part au vote.

La cause de la paix réalise chaque jour des progrès. On s'occupe de tout ce qui peut conduire à son triomphe et si sa marche est lente, elle n'en est que plus sûre. Dans le même ordre d'idées, le vicomte Cécil, dont on se souvient de la démission retentissante de la commission du désarmement, parce qu'il ne pouvait défendre ses idées personnelles, vient de s'exprimer au sujet du projet de pacte franco-américain dans les termes suivants:

C'est un très admirable projet, a-t-il dit, mais je voudrais savoir exactement ce qu'il signifie. On ne peut pas dire qu'un pays n'est pas libre de se défendre s'il est attaqué. Si vous voulez établir un vrai système de paix entre les nations, il faut, d'une manière générale, faire ce qu'on a fait avec les individus; il faut interdire la violence, interdire les attaques, interdire les agressions et les coups, et interdire la guerre d'agression. Il faut établir une Cour internationale de justice qui puisse dire qui est coupable et qui est innocent, et il faut avoir

quelque chose comme une police pour veiller à ce que la loi soit obéie.

Je crois que si on arrive à renoncer à la guerre, à mettre la guerre hors la loi, la première condition pour le succès d'un plan pareil est la réduction et la limitation des armements internationaux. Si la Grande-Bretagne ne peut pas se mettre d'accord avec les autres puissances sur une forme quelconque de désarmement ou ne propose pas de désarmer, nous ne pourrions pas, en dernier lieu, résister aux demandes que présentera l'Allemagne pour s'armer de nouveau.

**SUISSE**

**La fièvre aphteuse**

a entièrement disparu du territoire suisse.

**Dans nos chemins de fer fédéraux.**

Les C. F. F. préparent un projet de réduction du tarif des marchandises qui affectera surtout les transports sur de petites distances. Diverses organisations ont été appelées à donner leur opinion sur cette importante question. En général, on prendra pour base la situation créée par l'état financier de l'entreprise ferroviaire nationale et la concurrence créée par l'automobile. On espère mettre le projet sous toit assez tôt pour le mettre en application au 1er janvier 1929.

**Une démission au National.**

C'est celle du célèbre journaliste et polémiste zurichois Bopp, de Büllach. D'un caractère indépendant, l'ancien député agrarien de la campagne zurichoise se pliait mal à une discipline électorale. Il fut rayé de la liste du parti, mais réélu quand même, grâce à la popularité dont il jouit dans les milieux bourgeois.

C'est une figure intéressante qui disparaît de la scène politique fédérale.

**Un... compatriote au pays rouge.**

L'ancien conseiller national socialiste suisse Platten, dont on ne connaît pas le sort, ferait également partie des membres de l'opposition soviétique condamnés à la déportation.

**FRIBOURG**

**La loi sur la chasse.**

Comme nous l'avons relaté, les conditions dans lesquelles s'exercera le referendum sur la question de l'affermage de la chasse créent de réelles difficultés aux signataires que l'on prétend obliger d'aller poser leur nom sur la feuille en présence du secrétaire ou d'un membre du conseil communal. Les organisateurs du referendum sauront ici défendre leurs droits et veiller à ce que l'on respecte les dispositions légales.

Quoi qu'il en soit, et nous tenons à le préciser, il importe que tous ceux qui, avec nous, désirent l'enterrement définitif des privilèges de l'ancien régime, se montrent courageux et ne reculent devant rien et personne dans l'exercice de leur droit de citoyen d'une république libre.

C'est le moment ou jamais de se réveiller... pour nos droits et nos libertés!

**GRUYÈRE**

**† M. Arnold Desbiolles.**

Comme une traînée de poudre, se répandait, dimanche matin, la nouvelle aussi stupéfiante que douloureuse de la mort de M. Arnold Desbiolles, négociant à Bulle, fauché par une attaque cardiaque. Quoique nous l'ayons rencontré il y a quelques jours dans son excellent état de santé habituel, nous avons dû nous soumettre à la fatale réalité. Immédiatement, notre pensée s'est portée vers l'épouse et les enfants chéris du défunt et nous n'avons aucune peine à concevoir la douleur que doit leur causer le départ si inopiné de ce bon chef de famille.

Si la mort de notre ami, M. Desbiolles, nous affecte bien douloureusement, elle nous fait revivre une infinité de souvenirs. Disons d'abord qu'avec lui s'achève trop rapidement une brillante carrière où se liaient en lettres d'or: Travail, Dévouement, Honnêteté, Charité, autant de qualificatifs que possédait au suprême degré le regretté défunt.

M. Arnold Desbiolles avait fait ses classes primaires à Bulle, puis s'était inscrit à l'École de commerce de Lausanne et avait achevé sa formation professionnelle au Technicum de Winterthur.

Doué d'une capacité de travail peu commune, d'une intelligence vive, possédant une saine conception des choses, une culture générale étendue, de grandes qualités administratives, un excellent bon sens commercial, une belle dose de persévérance et en plus de tout cela un grand cœur, il était tout désigné pour figurer l'homme de valeur que l'on connaît. Aussi, partout où fut marquée son activité, on put inscrire à son actif d'éminents services rendus. C'est ainsi qu'il se distingua dans le Conseil d'administration et le Comité de direction de la Société électrique de Bulle dont il fut l'intelligent collaborateur durant 12 années et qui lui doit en bonne partie sa brillante prospérité.

Ses excellentes connaissances furent aussi appréciées dans plusieurs autres domaines de notre activité économique. Un grand nombre de nos sociétés locales, philharmoniques, sportives, philanthropiques et autres comptaient en lui un appui dévoué et sûr. Au point de vue gymnastique, M. Desbiolles fut un champion de cette belle cause dans notre canton et dans notre ville; il était membre d'honneur de la So-

ciété cantonale fribourgeoise qu'il avait présidée et de notre section locale. Le Corps de Musique, la Chorale et les sociétés de tir perdent en lui un ami sincère.

Le défunt était un membre de la « vieille Chorale », qualificatif qu'il décernait à notre société de chant aimée en rappelant d'anciens et agréables souvenirs; il fut le fondateur de la Fédération des sociétés de tir de la Gruyère et son premier président. Il était l'âme de nos sociétés sportives, club alpin et clubs de skieurs. Quant aux sociétés philanthropiques, elles recevaient les marques de sa largesse de cœur. Combien de malheureux et de déshérités auront pour lui un souvenir reconnaissant; car Arnold Desbiolles pratiquait la charité souvent et discrètement.

D'un caractère franc, il était démocrate et simple. On le connaissait pour un admirateur des belles choses et surtout de la belle nature. Alpiniste endurant, skieur stylé, il était très connu dans le monde de ces sportsmen et dans ses nombreuses courses à la montagne, il se créa un joli cercle d'amis et de connaissances, même bien en dehors de nos limites.

Comme chef de commerce, M. Desbiolles était l'homme rompu aux affaires. Sa probité, sa parfaite honnêteté, ses qualités de célérité, d'ordre et de travail ne firent que prospérer encore plus la succession de l'excellente firme qu'il avait reprise de son père. Sa réputation dans ce domaine en faisait un conseiller que l'on consultait volontiers.

Excellent citoyen au civil, il fut au militaire un chef aimé. Les anciens soldats du bataillon 17, comme auparavant ceux du 14 et du 15 ne tarissent pas d'éloges à l'égard de leur excellent capitaine qui savait si bien se mettre à la portée des besoins de la troupe et en obtenir, de gaieté de cœur, le summum d'efforts, quand le devoir le commandait. A la mobilisation générale de 1914, M. Desbiolles, fit volontairement son devoir de patriote: il « servit ».

Au point de vue politique, il marcha toujours dans les traces du parti radical, champion du progrès et des saines libertés. A plusieurs reprises il présida avec distinction aux destinées du Cercle des Arts et Métiers. Son influence directe ou indirecte au sein du parti était incontestée. Avec M. Desbiolles disparaît un chef politique souple, habile, loyal et convaincu. Son absence sera cruellement ressentie.

M. Arnold Desbiolles était un ami de l'éducation et de la jeunesse. Ses conseils éclairés étaient très écoutés au sein de la Commission scolaire de Bulle, dont il était membre assidu. Il était également conseiller général.

Cette mort presque tragique plonge dans le deuil une épouse admirable et cinq enfants qui auraient encore apprécié longtemps les conseils paternels.

Elle affecte douloureusement les nombreux amis et connaissances qui garderont de lui un souvenir agréable et respectueux; longtemps, très longtemps encore, ceux qui l'ont connu en feront l'éloge.

La terre sera légère à cet homme de bien. A ceux qui le pleurent, nous présentons nos respectueuses condoléances et que notre vive sympathie soit un baume à leur douleur.

**Nécrologie.**

On conduisait hier matin au champ du repos la dépouille mortelle de Mme Jeanne Sumereau, épouse de M. Emile Sumereau, ébéniste en notre ville. La défunte, une excellente épouse et mère de famille, une charmante personne au cœur d'or, causera, par son départ pour l'au-delà, un vide cruel chez ceux qui ont eu le bonheur de l'aimer et de l'apprécier. Nous leur présentons, dans cette pénible circonstance, nos sympathiques condoléances.

**Issue fatale.**

Nous apprenions hier le décès de Madame Léonie Bocard, de Grandvillard, qui, un jour de la semaine dernière, s'était brûlée en allumant le fourneau au moyen de pétrole. Son état s'était pourtant bien amélioré et l'on était loin de s'attendre à ce fatal dénouement. Cette bonne épouse et mère laisse cinq petits enfants. A sa famille éplorée, nous présentons nos sympathiques condoléances.

**Loto patriotique du Cercle**

Nous rappelons que le loto aura lieu samedi 21 janvier, à 8 h. du soir. A ce sujet, la commission recommande le tableau des lots à la générosité des membres et amis du Cercle. Elle les prie de réserver bon accueil aux membres chargés de les recueillir, s'ils ne préfèrent les faire apporter chez le Président du Cercle.

**La „Nuit des Quatre Temps“ à Broc.**

Nul n'eût pensé qu'une œuvre d'une telle envergure puisse être mise sur pied avec autant de succès qu'elle le fut dimanche dans une petite cité provinciale du canton de Fribourg. La « première » de la « Nuit des Quatre-Temps » à Broc a été à la fois une révélation et un triomphe. La salle de l'Hôtel de Ville, quasi-pleine, a réservé un chaleureux accueil à ce mélodrame poignant et à ces acteurs qui l'ont si bien senti et rendu. L'interprétation fut franchement bonne. Elle a atteint, chez certains acteurs, un degré proche de la perfection. La mise en scène est soignée, les décors parfaitement adaptés et, dans le deuxième acte, par exemple, d'un réalisme qui sied parfaitement au caractère de la pièce. La musique difficile de Doret est également bien rendue. Les chœurs sont exécutés avec propreté et finesse, sous la direction de M. J. Corboz. Le piano et l'harmonium sont tenus avec délicatesse et distinction par M. Piccard, instituteur à Echarlens, qui interprète aussi bien qu'il peut l'être sur ces instruments le genre toujours compliqué de Doret. Là, il faut l'avouer, on sent le défaut de l'orchestre. On ne peut exécuter des partitions aussi chargées en dehors des moyens mu-

sicaux pour lesquels elles ont été écrites. L'atmosphère surchauffée du local n'était d'ailleurs pas favorable à l'interprétation d'une telle musique.

La « Nuit des Quatre-Temps » est tout un poème. Morax l'a tiré de la vie intime de ce Haut-Valais tourmenté par la nature et sans cesse assailli par les éléments qui, dans les hautes Alpes, se jouent des digues que les mains humaines essayent de leur imposer. Cette légende trouve son origine et les détails impressionnants de sa trame dans les funèbres et mystérieuses croyances qui hantent, tout comme chez les marins de Bretagne, les habitants des océans immenses ou des cimes perdues dont la solitude rappelle à l'homme son étroite dépendance de l'au-delà! Les populations de ces contrées, à mi-chemin entre le ciel et la terre, sont à la fois sceptiques et crédules; sceptiques sur les choses de ce monde et crédules sur les mystères de l'éternité. « Dans la plainte du vent, dans le sordid grondement des eaux glacées, dans le frisson mortel qui passe sur la neige, les montagnards reconnaissent les lamentations des trépassés et le roulement du « tambour des morts ».

On comprend qu'une représentation théâtrale taillée dans un champ aussi fécond et aussi neuf présente un attrait irrésistible. Les acteurs brocois, de plus, n'ont point fait mentir leur solide renommée.

La pièce est langoureuse, triste, d'un réalisme nu. Au premier acte, une auberge d'un petit village haut-valaisan. Dans la salle à boire, l'on joue et l'on danse; mais Carl, le fils ombreux d'Elise, maîtresse de céans, est en proie au chagrin qui le rongé: la mort de sa fiancée Monique. Un camarade, Franz Imhof, semble narguer la peine de Carl Platten. On danse. Cathri, la jeune domestique, sautille gaiement. Carl se cabre. On le provoque ainsi en piétinant son chagrin. Il y a scène, et, dans la nuit, le fils d'Elise, malgré les tendres objurgations de sa mère, part pour Belalp, la veille des « Quatre-Temps », alors que tant d'audacieux ne sont pas revenus de là-haut, pour y être allés le soir de la procession des morts.

Au deuxième acte, c'est la montagne de Belalp. Les armailhs préparent du bois, puis une nouvelle scène éclate entre Carl et Franz. Tous redescendent. Il ne reste pour passer la nuit funèbre que Carl et ses deux amis Walther et son fils César. Au cours de la nuit, les âmes surgissent et la lugubre procession des morts commence, au milieu des lamentations et des cris de pénitence et de pardon: « Miserere, Domine ».

Les deux compagnons, comme des fous, dévalent les pentes de Belalp. Carl reste seul. Lui aussi frémit, mais il se plaît avec sa peine et les mystérieux revenants. Tout à coup, parmi les couples qui dansent une sarabande forcée, il reconnaît Monique. Il l'appelle et lui demande une audience.

Troisième acte: Le glacier. On assiste à l'audience. Un frisson vous parcourt. Cette procession des âmes, ces paroles de feu que le malheureux Carl jette à la face de l'âme de Monique, dont les lèvres révèlent la trahison, à l'époque où elle demandait des rendez-vous d'amour. Le moment est poignant: c'est beau. D'aucuns estiment un peu long les plaintives altercations de cet acte. Elle nous ont paru en harmonie avec la gravité de l'heure et le tragique de l'entrevue.

Quatrième et dernier acte. Le lendemain, on a trouvé Carl étendu sans vie sur le glacier. En bas, au village, sa mère pressent un malheur. On lui cache la vérité, mais son cœur maternel ne la trompe pas: Carl n'est plus. Un destin cruel l'a conduit au royaume des morts. Tout à coup, on ramène sur un traineau le corps inerte. Pauvre mère, elle se jette sur la dépouille mortelle de son fils. Cependant, elle se réfugie dans la prière et le souvenir: Requiem aeternam dona ei Domine.

Oui, il faut voir la « Nuit des Quatre-Temps », ne serait-ce que pour y puiser le secret qui donne à l'âme haut-valaisanne ce cachet insaisissable et mystérieux qui la caractérise.

Parmi les principaux rôles, on nous permettra de relever tout particulièrement celui de Carl Platten, tenu par M. A. Jaquier. Tâche ingrate, difficile, d'incarner ce robuste fils de la montagne, au cœur rebelle, à l'âme chaude et emportée. M. Jaquier s'est trouvé là chez lui. Nous l'avons, dans maints passages, réellement admiré. Ce rôle domine la scène. Tour à tour violent, tendre, amoureux, menaçant et repentant, l'acteur a trouvé les inflexions de voix réclamées par la situation et le geste un peu brusque et anguleux d'un tempérament fier et désabusé.

Johann Minig et Franz Imhof (MM. Giller et Brélaz) ont aussi leur bonne part du succès de l'entreprise. Leur jeu est d'un naturel auquel on ne peut presque rien reprocher. Il convient de féliciter encore Elise Platten, Monique, et même Catarina (Mmes Giller, Brélaz et Sagnaux) qui se sont comportées en actrices des mieux entraînées. Un bon point spécial à Valentin (M. Lingg) qui a su tirer d'un rôle tout spécial, celui de l'ivrogne et du fou, le maximum de naturel et d'effet. Les autres parties, qu'il faudrait citer en détail, ce que ne permet point le cadre de cette modeste analyse, ont pleinement répondu aussi aux exigences scéniques. Tout au plus relèvera-t-on, par-ci par-là, quelque « pose » un peu recherchée ou de commande.

Au reste, nous avons entendu, à nos côtés, des spectateurs non fribourgeois et qui n'en sont pas à leur « coup d'essai », louer franchement et chaleureusement la réussite inespérée et l'interprétation fouillée de la « Nuit des Quatre-Temps », qui continue dignement la lignée des représentations théâtrales brocoises. Nous sommes heureux de pouvoir nous associer sans arrière-pensée à ces félicitations qui sont méritées et marquent de la part du public et des connaisseurs une satisfaction et une reconnaissance auxquelles les distingués acteurs de Broc ne resteront pas indifférents. P. S.

N. B. La location des places pour les prochaines séances a lieu dès maintenant déjà à l'Hôtel de Ville. Ne pourrait-on pas, pour la représentation en matinée, avancer l'horaire d'un quart d'heure ou retarder le départ du train d'autant?

**Le concert de La Tour.**

C'est toujours un plaisir d'assister au concert annuel de la Chorale de La Tour. Cette vaillante société, forte de 45 membres actifs, travaille chaque année avec un zèle méritoire pour donner au public un programme digne d'un grand centre. Cette année particulièrement, ce programme était riche et varié, promoteur d'une bonne soirée. Cinq chœurs, deux doubles-quatuors, un duo, un solo, deux morceaux de piano, un de violon et un poème, voilà de quoi satisfaire les plus difficiles, surtout quand toutes ces productions sont bien exécutées comme savent le faire les membres de la Chorale.

Aussi, dimanche soir, les instants passés à écouter les chanteurs de La Tour ont été si agréables qu'on en a oublié l'inconfortable des places. M. P. Mossu, le nouveau directeur, a su faire rendre son maximum à la souple phalange qu'il dirige et il faudrait pouvoir tout citer ce que l'on a entendu.

« Illusions » de Sturm, aux paroles quelque peu désabusées, charme par sa finesse et sa musique fraîche. « Au Léman » de Grandjean, brillamment exécuté, a obtenu le même vif succès que l'an passé à Grandvillard, lors de la réunion des chanteurs gruyériens. « Sainte-Nuit », un Noël de C. Meister, est grave, majestueux et doux tout à la fois. Ah! que le délicieux « Petit Village » de Dalcroze doit être agréable et qu'il y a de quoi faire bon vivre. A l'entendre chanter comme l'a chanté le double-quatuor de La Tour, on soupire instinctivement après ce coin de terre si calme, si charmant qu'égayent les trilles des rossignols et les notes argentines qui tombent du vieux clocher. La réputation de M. Murith n'est plus à faire et sa voix chaude et vibrante force l'admiration; aussi ses soli sont-ils toujours écoutés avec le plus religieux silence. Il a trouvé en M. C. Morand un partenaire digne de lui. Ce dernier est encore un brillant violoniste qui nous a joué la longue, difficile et belle Ouverture du « Calife de Bagdad » de Boilestin, avec un art remarquable. M. P. Mossu s'est révélé un pianiste de talent, tant dans les morceaux qu'il a exécutés que dans ses accompagnements. Il nous a surtout étonnés par son « G. zoni'ement d'« Oiseaux » à la musique imitative et délicate, si légèrement jouée et si nuancée. M. P. Ruffieux a fait se mouiller bien des yeux en nous donnant, fort bien, le tragique poème de F. Coppée: « La grève des forgerons ».

Cette sèche énumération ne donne qu'une idée incomplète de ce bon concert. Que la Chorale soit félicitée pour son excellent travail et remerciée pour le plaisir qu'elle nous a procuré et quoique la partie théâtrale ait été supprimée, cette année, surtout à cause de l'exiguïté des locaux, chacun s'est plu autant et même davantage que ces années passées. Cette charmante soirée a encore été suivie d'une partie familière pleine d'entrain qui s'est prolongée jusque fort avant dans la nuit.

**La soirée des Armailhs.**

Ainsi que nous l'avions prévu, la soirée des Armailhs de la Gruyère a fait fureur. C'était la vraie cohue. Citadins et campagnards venus des quatre points cardinaux se coudoaient et devaient à qui mieux mieux. Dans le spacieux corridor de la Salle de l'Hôtel de Ville, on avait installé des tables. Beaucoup, n'ayant pu trouver place autre part, étaient blottis dans les angles du podium ou de l'escalier.

Le loto a marché bon train. Les lots, presque tous tirés de la production laitière et agricole ou de l'artisanat campagnard, formaient un pavillon à la fois riche et varié. Les heureux gagnants, dont je suis, s'en sont aperçus.

Puis vint l'heure du théâtre. On entendit d'abord de joyeuses histoires en bon patois de la basse-Gruyère que raconta avec une mimique hilarante l'armailh Schmidt, d'Echarlens. Le morceau de résistance était la scène campagnarde ourdie par M. Charles Gapany et faisant suite au charmant tableau qui fut décrit par la même et féconde plume l'an dernier.

Il y a, il vaut la peine de le relever, dans la composition de M. Gapany, de la fraîcheur, du sel gruyérien, de la fine observation et une façon de présenter les gens et les choses captivante et adroite. Ces croquis pris sur le vif sont toujours ceux qui emportent les plus chaleureuses acclamations. Signalons la joliesse du rôle de la fiancée, tenu fort bellement par Mlle Constance Charrière. Hélas! nos midinettes n'eussent pas toutes conservé aussi bien l'usage du patois après un séjour de trois ans à l'étranger! La jolie fermière a d'ailleurs trouvé... son homme et l'amant avait... la « langue bien pendue » et le geste véritable de l'amoureux gruyérien. Les autres rôles, où « travaillaient » Mlles Jeanne Charrière et Lucie Tornare et MM. Jacques Charrière d'Alfred, Charles Dupasquier de Vuadens et Schmidt d'Echarlens, ne furent pas moins bien interprétés.

Nous félicitons l'auteur de ces saynètes qui font revivre et immortalisent l'âme de notre chère Gruyère. Toute tentative de ce genre mérite d'être encouragée et signalée.

M. Jos. Brodard, greffier à La Roche, fit entendre ensuite, d'une voix des mieux timbrées, diverses chansons du pays, et la partie officielle prit fin. Mais les couples joyeux et légers tourmentèrent longtemps encore aux sons entraînants de l'orchestre, et je parie que d'aucuns tournent encore, à cette heure, du moins dans le souvenir. S.

**Deuils à Corbières.**

Notre village est dans un temps de deuil, car, dans l'espace de sept jours, Dieu a rappelé à Lui trois de nos paroissiens. La première qui a quitté les siens fut Mme Aloysia Mooser, épouse de notre sympathique aubergiste. Avec elle part une femme ayant donné l'exemple d'un travail persévérant et d'une honnêteté à tout égard. A peine que les larmes furent séchées, nous apprenions le décès de Mme Dorothee Ruffieux, épouse de Louis dit « la Mallaz », si bien connu dans nos contrées par sa courtoisie. Epouse et mère chrétienne, vous êtes allée prendre la place que Dieu vous a longtemps préparée, après avoir élevé une nombreuse famille digne de vous. Vos longues souffrances, supportées avec résignation, ont été recevoir le bonheur que la Providence accorde à ses élus.

C'est dimanche dernière dem... au milieu de... siens qui l'ai... n'était pas l... lugubres dans... tion fut gran... prenant que t... tresse d'ouvr... La défunte a... environ 20 ar... die qui la ro... à quitter son... pas longue, n... ces qu'elle a... toute éprouv... savait par se... leur suggère... la confiance... a pour une g... des enfants e... pour les œuv... de nous aur... lui réserve u... fants aimés... du haut de m... A ces fam... tons nos sinc...

**Le pe...**

D'aucuns s... rale » et la... cet hiver... Nous appr... ces deux so... ment riches... elles ont bé... que leur act... qu'elles ont... tume dont l... peu, présent... re entière u... le but de fa... artistique de... âme gruyéri... Voilà pou... tendre dima... chanson pop... remarquable... se que de la... N'allez pas... nous donne... gais ou pato... bituée qu'il... Non, pas... savent parf... qu'on inter... choisi dans... plus jolies c... teront-elles... scènes les... ses coutume... terre, ses p... choral bien... gruyérienne... amis...

Les milit... qui veulent... biolles Arn... res, auront... pecton d'a...

Reçoit

Aux

LE

le mouleur

La sous... estimée o...

Hôt

Mis

Dès 1... tente d... continuer... Coupe... sottes... mouch... gants, compt...

Vente... (Dout... Gruyère v... bliques, v... 1928, des... elle de M... réchal, à B... 1 refou... marteau... re, 2 p... clets à l... de forge... La vente... Bulle, le...

**Le Tour.**

assister au con-  
La Tour. Cette  
membres actifs,  
n zèle méritoire  
rogramme digne  
particulière-  
e et varié, pro-  
q chœurs, deux  
solo, deux mor-  
et un poème,  
s difficiles, sur-  
ons sont bien  
re les membres

stants passés à  
our ont-ils été si  
incomfortable des  
a directeur, a su  
souple phalange  
oir tout citer ce  
onroles quelque  
a finesse et sa  
de Grandjean,  
de même vif suc-  
ard, lors de la  
ériens. « Sainte-  
est grave, majes-  
Ah! que le déli-  
croze doit être  
on vivre. A l'en-  
le double-qua-  
instinctivement  
e, si charmant  
ols et les notes  
ux clocher. La  
lus à faire et sa  
admiration; aus-  
tées avec le plus  
n M. C. Morand  
dernier est en-  
on a joué la  
ture du « Calife  
e un art remar-  
quable d'un pianiste de  
qu'il a exécutés  
Il nous a sur-  
ent « Oiseaux »  
si, légèrement  
ffieux a fait se  
s donnant, fort  
F. Coppée: « La

ne donne qu'une  
ert. Que la Cho-  
cellent travail et  
de nous a procu-  
ait été surpri-  
e de l'exiguité  
ant et même da-  
C. Cette charman-  
une partie fami-  
prolongée jus-

**maillis.**

u, la soirée des  
fureur. C'était la  
nyards venus des  
loyant et devian-  
ans le spacieux  
de la Ville, on avait  
n'ayant pu trou-  
ottis dans les an-

Les lots, presque  
tière et agricole  
ormaient un pa-  
les heureux ga-  
aperçus.  
On entendit d'a-  
bon patois de la  
c une mimique  
l'Echarliens. Le  
cène campagnar-  
y faisant sui-  
décrié par la  
ernier.

relever, dans la  
la fraîcheur, du  
vation et une fa-  
choses captivan-  
sur le vif sont  
plus chaleureu-  
jolliesse du rôle  
nt par Mlle Cons-  
inettes n'essent  
usage du patois  
à l'étranger! La  
vé... son homme  
bien pendue » et  
eux gruyérien.  
ent » Mlle Jean-  
et MM. Jacques  
asquier de Vuan-  
ne furent pas

es saynètes qui  
l'âme de notre  
de ce genre mé-  
a Roche, fit en-  
mieux timbrées,  
partie officielle  
x et légers tour-  
sons entraînant  
aucuns tournent  
dans le souve-  
S.

ères.  
ps de deuil, car,  
jeu a rappelé à  
La première qui  
in Mooser, épou-  
giste. Avec elle  
exemple d'un tra-  
tété à tout égard.  
séchées, nous  
Dorothée Ruf-  
Mallaz », si bien  
sa courtoisie,  
ous êtes allée  
s à longtemp  
e nombreuses fa-  
tues souffrances,  
été recevoir le  
orde à ses élus.

C'est dimanche que nous avons conduit à sa dernière demeure notre regrettée paroissienne, au milieu de ses nombreux parents et paroissiens qui l'aimaient. Cette touchante cérémonie n'était pas terminée que le glas jetait ses notes lugubres dans cette triste atmosphère. Notre émotion fut grande et nos cœurs bien gros en apprenant que Mlle Candide Blanc, ancienne maîtresse d'ouvrage, avait rendu son âme à Dieu. La défunte avait enseigné les travaux manuels environ 20 ans dans notre commune. Une maladie qui la rongea depuis longtemps l'obligea à quitter son enseignement. Sa retraite ne fut pas longue, mais passée au milieu des souffrances qu'elle a supportées avec une patience à toute épreuve. Ses élèves la pleureront, car elle savait par son esprit ouvert et ses exemples leur suggérer l'amour du travail, du devoir et la confiance à ce Dieu qu'elle a tant aimé. Elle a pour une grande part contribué à l'éducation des enfants et elle était une personne dévouée pour les œuvres de paroisse et autres. Chacun de nous aura une prière pour elle afin que Dieu lui réserve une belle place au milieu de ses enfants aimés. Prions encore pour qu'elle veille du haut du ciel sur notre paroisse entière.

A ces familles éprouvées, nous leur présentons nos sincères condoléances. — R. I. P. X.

**Le peuple et sa chanson.**

D'aucuns se sont demandé pourquoi la « Chorale » et la « Caecilia » ne faisaient pas de loto cet hiver.

Nous apprenons que ce n'est point parce que ces deux sociétés, pouvant s'estimer suffisamment riches, n'ont plus besoin de l'appui dont elles ont bénéficié jusqu'ici, ni surtout parce que leur activité a diminué, mais bien parce qu'elles ont voulu, pour rompre avec une coutume dont la population se fatigue quelque peu, présenter à la ville de Bulle et à la Gruyère entière un spectacle nouveau et inédit, dans le but de faire revivre le précieux patrimoine artistique de notre cher pays et réveiller notre âme gruyérienne trop encline à s'assoupir.

Voilà pourquoi nous aurons l'habitude d'entendre dimanche prochain une audition de chanson populaire comportant un programme remarquable tant au point de vue de la richesse que de la variété.

N'allez pas croire que ces deux sociétés vont nous donner une série de vieux chants français ou patois auxquels notre oreille est si habituée qu'ils nous laissent insensibles.

Non, pas du tout. La Chorale et la Caecilia savent parfaitement que ce n'est point ainsi qu'on intéresse un auditoire. Aussi ont-elles choisi dans notre incomparable folklore les plus jolies choses qu'il renferme et les présenteront-elles de la plus heureuse manière. Les scènes les plus diverses, les travaux du pays, ses coutumes, ses habitants, jeunes et vieux, sa terre, ses preux y seront célébrés par un groupe choral bien gruyérien, dans notre capitale gruyérienne, pour les Gruyériens et tous leurs amis.

**Inspection d'armes.**

Les militaires de l'Elite et de la Landwehr qui veulent assister à l'enterrement de M. Desbiolles Arnold, mercredi 18 janvier, à 10 heures, auront la faculté de se présenter à l'inspection d'armes l'après-midi du même jour. (Communiqué.)

**BANQUE Reichlen & Cie BULLE**  
Place du Châtelet

Reçoit des fonds en compte courant et dépôts. Taux très avantageux.

Aux amateurs de sport et de gaité est destiné

**LE REMPLAÇANT**  
Au Cinéma LUX.

Le meilleur film d'HAROLD LLOYD qui passera cette semaine

**Hôtel de la Croix-Blanche BULLE**

Se recommande: Vve DESCHENAUX.

**Mises juridiques**

Dès 10 heures, jeudi 19 et, à la salle d'attente du Tribunal, l'Office des faillites de la Gruyère continuera la réalisation des marchandises:

Coupons d'étoffes, tapis, un lot de chaussettes pour enfants et hommes, dentelles, mouchoirs, rideaux, cols pour chemises, gants, corsets, laine, etc., etc. — Paiement comptant.

OFFICE DES FAILLITES, BULLE.

**Vente juridique.**

(Deuxième enchères)

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, vendredi, 20 janvier 1928, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Baptiste MIVROZ, maréchal, à Bulle.

1 refoleuse, 2 étaux, 10 marteaux, 1 grande filière, 2 petites filières, 6 clefs à mollette, 1 soufflet de forge. La vente aura lieu à tout prix. Bulle, le 16 janvier 1928.

**Forte fille de cuisine**

dans les 20 ans, est demandée à l'Hôtel Bellevue, BROC.

**Vente juridique**

(1<sup>re</sup> enchères).

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, jeudi, 19 janvier 1928, dès 10 h. du matin, devant le Château de Bulle:

1 vélo et 1 régulateur.

**En marge de la vie bulloise...**

Ainsi, une nouvelle tombe vient de s'ouvrir: la tombe d'un ami. Brusquement, la Mort a frappé. Pauvre épouse! Pauvres enfants! Que le Maître de la vie étende sur vous sa main protectrice!

J'ai rencontré dans les rues, dimanche, des hommes qui connaissaient pourtant toutes les meurtrissures de la vie: Ils pleuraient. J'ai vu de ces écorces de gens que rien ne touche plus, parce qu'ils sont immunisés contre toutes les sensations: Ils pleuraient. Tous, d'une voix grave, comme un écho d'outre-tombe, murmuraient: C'est donc cela, la vie; et c'est pour en arriver là que nous luttons, que nous souffrons, que nous peinons? Ne trouvez-vous pas, mes amis, que la ville était triste, dimanche? On eût dit qu'une plaie béante saignait à son cœur et qu'elle sentait qu'on venait de lui ravir un de ses enfants les plus chers. Les gens se regardaient sans rien dire, muets, comme on l'est dans les grandes douleurs. Et leur regard signifiait: Est-il possible?

Ce qui a frappé, dans la mort poignante de notre ami, c'est le brutal dénoûment, le contraste entre une santé qui semblait vouloir braver les années et la chute inattendue dans la mort, c'est la grande, l'immense place qu'il occupait dans notre vie, dans le cadre de Bulle, et qui... désespérément, reste vide. Nous le sommes allés voir, étendu dans sa couche funèbre: Il avait l'air de réfléchir. On eut cru que tout à coup ses lèvres allaient remuer et nous sortir d'un méchant rêve... Rien! L'éternel silence de la mort seul nous a répondu.

Notre ami Arnold Desbiolles a été un grand citoyen, un homme de cœur et un Bullois dont le nom restera inscrit aux annales de la Ville.

Qu'il repose en paix! Nous le pleurons aujourd'hui. Demain, nous nous souviendrons!

**Le Cercle des Arts et Métiers,**

à Bulle, a le douloureux devoir de faire part du décès, survenu le 15 janvier, de

**Monsieur Arnold Desbiolles**

son actif et dévoué membre et ancien président.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, 18 janvier, à 10 heures.

Les membres du Cercle sont priés d'y assister.

**L'abondance des matières nous oblige de renvoyer plusieurs articles et correspondances ainsi que le feuilleton au prochain numéro.**

**Les nerfs solides et un cœur vigoureux**

sont nécessaires pour accomplir son travail, pour la pratique des sports, pour goûter réellement les joies de l'existence.

**L'Elshina**  
élixir ou comprimé, vous assure tout cela, grâce à ses effets éminemment toniques et calmants.

Fl. ou boîte orig. fr. 3.75, le doub. fr. 6.25 d. les ph.

**Chansons**

En réclame, j'expédie 100 chansons et monologues, derniers succès, contre rembourse. de fr. 3.50.

A. PÉRA, rue du Pré, 37, Lausanne.

**A VENDRE une bascule**

à l'état de neuf, de 500 kg. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 7030 B.

**On demande**

une servante de campagne

S'adresser à PUBLICITAS, Bulle, sous P. 7031 B.

**Ventes juridiques**

(2<sup>mes</sup> enchères)

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, vendredi 20 janvier 1928, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Gustave GAPANY à Marsens: 2 chars à pont, 1 faucheuse et un char de marché.

La vente aura lieu à tout prix. Bulle, le 16 janvier 1928.

(Deuxième enchères)

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, vendredi 20 janvier 1928, dès 2 h. du jour, au domicile de Louis MABBOUX fils de Pierre, à Vaulruz.

1 tas de bois d'affouage.

La vente aura lieu à tout prix.

Madame Elisa DESBIOLLES et ses enfants Annie, Yvonne, Louis, Jean et Elisabeth, à Bulle;  
Madame et Monsieur Alphonse CROTTI et leurs enfants;  
Madame et Monsieur Alfred LUTHY et leur enfant;  
Monsieur et Madame Eugène CROTTI et leurs enfants;  
Monsieur et Madame Alfred CROTTI et leurs enfants;  
Mademoiselle Andrée CROTTI;  
et les familles alliées

ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu subitement à Bulle, le 15 courant.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le mercredi 18 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

R. I. P.

Le Conseil d'Administration, la Direction et le personnel de la Société Electrique de Bulle ont le très grand regret et le douloureux devoir de faire part du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

leur dévoué et distingué président depuis plus de douze ans.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, 18 janvier, à 10 heures.

La Société de Gymnastique de Bulle a la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

membre d'honneur et ancien moniteur L'enterrement aura lieu mercredi 18 janvier à 10 heures. Prière d'y assister nombreux.

Le Club montagnard des Portes a la douleur de faire part à ses membres et amis skieurs du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

membre fondateur et bienfaiteur du Club L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi 18 janvier à 10 heures.

La Section de la Gruyère du C. A. S. a la douleur de faire part à ses membres du décès de son cher ami et membre fondateur de la Section

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi 18 janvier à 10 heures.

Le Corps de Musique de la Ville de Bulle a le grand regret de faire part à ses membres actifs, honoraires et passifs du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

membre d'honneur et bienfaiteur de la Société L'enterrement, auquel nous vous prions d'assister, aura lieu le mercredi 18 janvier à 10 heures.

R. I. P.

La Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère a le pénible devoir de faire part du décès de son premier président

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

à BULLE membre fondateur L'ensevelissement aura lieu à Bulle le mercredi 18 courant, à 10 heures.

Le Personnel du Commerce de fers Arnold DESBIOLLES à Bulle a la douleur de faire part du décès de leur cher patron

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

L'enterrement aura lieu mercredi à 10 h.

La Chorale de Bulle a le profond regret de faire part à ses membres honoraires et passifs du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

son très dévoué membre honoraire (membre actif durant 15 ans) et les prie de bien vouloir assister à son ensevelissement qui aura lieu le mercredi 18 janvier 1928 à 10 heures.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

**Madame Aloïse ROBADEY**

sera célébré le vendredi 20 janvier, à 7 h. 55, en l'église de Bulle.

La Société des Carabiniers de Bulle a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

membre depuis 1895. L'ensevelissement aura lieu mercredi 18 janvier, à 10 heures. Les membres sont priés d'y assister.

Association Cantonale des Gymnastes fribourgeois. Nous avons le pénible devoir d'informer les membres de notre association de la mort de notre dévoué membre honoraire

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

à BULLE survenue le 15 janvier, après une courte maladie.

Les Sections sont priées de se faire représenter, avec leur bannière, à l'ensevelissement qui aura lieu à Bulle, le mercredi 18 janvier, à 10 heures.

Le Comité Cantonal.

La Commission scolaire de la Ville de Bulle a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Arnold DESBIOLLES**

négociant à Bulle son dévoué membre. L'ensevelissement aura lieu mercredi 18 janvier, à 10 heures.

Monsieur Emile SUMEREAU; Monsieur et Madame Francis SUMEREAU, à Bulle, remercient de cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de touchantes marques de sympathie à l'occasion du décès de

**Madame Jeanne SUMEREAU**

leur chère épouse, mère et belle-mère, enlevée à leur affection le 14 courant, à l'âge de 67 ans.

Monsieur Louis RUFFIEUX, à Corbières, et ses enfants, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur chère épouse et mère

**Madame Dorothée RUFFIEUX**

Monsieur André Borcard et ses enfants Marie-Thérèse, Jeanne, Eugène, Jean-Marie et Gabrielle, à Grandvillard; Monsieur Jean Pillamet, à Grandvillard; Mesdemoiselles Louise et Jeanne Pillamet, à Grandvillard; Monsieur Joseph Borcard, à Grandvillard; les familles Musy, Pillamet, Borcard, Geina et les nombreuses familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Léonie BORCARD**

née Pillamet leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, nièce et cousine décédée subitement le 15 janvier 1928 dans sa 43<sup>me</sup> année, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Grandvillard le mercredi 18 janvier à 9 h. 15.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

# Le SOLDE

## des Soldes !

**Jeudi 19 janvier, irrévocable dernier jour de notre Vente d'inventaire.**

1 lot de **Pantalons**  
tissu laine, pour hommes  
liquidés Fr. **11.--**

1 lot de **Vestons salopettes**  
bleus, pour hommes  
liquidés Fr. **3.50**

1 lot de **Chemises**  
blanches, avec col rabattu et sans col,  
pr hommes et jeunes  
gens, liquidées Fr. **2.--** et **6.--**

1 lot de **Chapeaux feutre**  
Mérinos et lapin, pour Messieurs, valant  
jusqu'à Fr. 24.--  
liquidés à Fr. **5.--** et **9.--**

1 lot de **Blouses**  
noires et bleues p. cam-  
pagnards, liquidées Fr. **5.--** et **7.--**

1 lot de **Gilets de chasse**  
liquidés Fr. **5.--**

1 lot de **Cache-cols**  
en laine cachemire fantaisie, va-  
lant 7.90 liquidés Fr. **5.--**

1 lot de **Faux-cols**  
en toile blanche double,  
valant 1.25 liquidés Fr. **0.50**

1 lot de **Gravates**  
soie à nouer, valeur 2.-- à 7.--  
liquidées en 3 séries  
**1.-- 2.-- 3.--**

1 lot de **Pélerines floteur**  
pour garçons  
liquidées pour Fr. **5.--**

Le restant en  
**Manteaux pour Dames**  
liquidé en 4 séries.  
Tous nos manteaux doivent disparaître !  
**15.-- 20.-- 30.-- 50.--**

1 lot de  
**Costumes pour Dames**  
liquidés en 4 séries  
**20.-- 35.-- 50.-- 70.--**

1 lot de  
**Vareuses pour Dames**  
liquidées en 3 séries  
**12.-- 15.-- et 20.--**

Le restant de nos  
on tissu lainage, soie et velours  
pour Dames,  
valant jusqu'à 145.--, liquidé en 4 séries  
**10.-- 20.-- 30.-- 50.--**

Le solde en  
**Blouses de lainage et soie**  
pour Dames liquidé en 4 séries  
**3.-- 5.-- 10.-- 15.--**

1 lot de  
**Jupes tissu laine p. Dames**  
liquidées pour **6.--**

1 lot de  
**Robes de chambre** pour Dames  
en beau tissu double face Frilousine  
liquidées **7.--**

Le solde en  
**Manteaux d'enfants**  
liquidé en 3 séries  
**7.-- 10.-- et 15.--**

Les **Robes lainage** pour Fillettes  
et Jeunes filles  
liquidées en 4 séries  
**3.-- 5.-- 10.-- 15.--**

1 lot de  
**Chemises et Pantalons**  
en flanelle coton, pour Dames  
liquidés Fr. **1.90**

1 lot de  
**Bas de laine**  
pour Dames, tricotés 1/4, gris et  
beige liquidés pour Fr. **1.95**

1 lot de  
**Garnitures fenêtres**  
„Cantonnière“  
liquidées Fr. **7.--**

1 lot de  
**Mi-duvet**  
blanc, pour coussins, etc., va-  
leur 17.50, liquidé le kg. pr Fr. **12.--**

1 lot de  
**Tapis**  
blancs en fillet véritable  
liquidés pour Fr. **1.--** et **2.--**

1 lot de  
**Paniers en osier**  
unis et décorés peinture  
val. 3.50, liquidés pr Fr. **1.50** et **2.--**

1 lot de grands  
**Porte-louches**  
en émail, valeur 14.50  
liquidés Fr. **9.50**

1 lot de  
**Baquets ovales**  
émail  
liquidés pour Fr. **3.--**

1 lot de paquets de très  
**bonne lessive**  
liquidée **0.20**

1 lot de  
**„Blitzblank“**  
liquidé le paquet de 1 kg. **0.40**

Une grande quantité d'articles (de tous les rayons) dépareillés et fin de Séries, trop longs à détailler, sont mis en vente pour les **TROIS DERNIERS JOURS.**

# AU LOUVRE, BULLE



## AVERTISSEMENT !

Par suite de fin de bail, et avant le transfert très prochain de notre magasin, nous mettons en vente avec rabais énormes, tout notre stock de confections pour hommes et enfants.

Des occasions uniques vous sont offertes. La durée de la vente est très limitée, profitez dès aujourd'hui pour faire vos achats en manteaux, complets, pantalons, gilets de laine, etc, etc.

La vente ne se fait qu'au comptant ; pas d'envois à choix, pas d'échange.

Maison de vêtements  
**DALLOZ, Bulle**

Place de l'Union

## IN CHAZIMA, BULLE

Jeudi 19 janvier, dès 13 h., devant le chalet, seront offerts en mises publiques : **une commode Louis XV riche**, sculptée, deux **petites commodes** miniatures Louis XV, **1 pupitre** à musique empire, etc., etc.  
L'Exposant :

**Henri PERROUD.**

On offre à louer la **2me fleurie**

du GROS RAUROZ, à Morlon en bloc ou séparément.  
S'adresser à Jean WYSMULLER, la Léchère, BULLE.

A LOUER  
la **2me fleurie**

des Invuettes, rière Charmoy.  
S'adresser à J. Wyssmuller, BULLE.

Au lieu de café sans caféine, ... mélangez du **Café de malt Kathreiner Kneipp** avec un peu de café colonial. Vous vous en trouverez bien et vous ferez encore des économies.

Prix de vente : 80 Cts. le paquet d'un 1/2 kg.



est vraiment un tabac qui vous plaira. Quel arôme ! et comme il se fume ! Vraiment un plaisir — et dire que les 50 gr. ne coûtent que 35 cent.

Manufactures de Tabac Réunies S. A., Soleure.

**Dimanche 22 janvier**  
**CASSÉE-CONCERT**  
Hôtel de la Croix-Verte, VAULRUZ

Invitation cordiale. **CHOLLET, tenancier.**

## Attention !

Un

**Abonnement gratuit au „Sillon Romand“**

est offert pour 1923 à toute personne qui commande en une fois au moins :

- 1 sac de 100 kg. LACTA-VEAU ou PORC (Seau de 14 litres) fr. 70.--
  - 50 kg. LACTA-VEAU (Seau de 5 litres) fr. 39.--
  - 100 kg. FARINE AVO fr. 54.--
  - 100 kg. CHANTECLAIR fr. 45.--
  - 100 kg. PIC-A-SEC fr. 43.--
  - 100 kg. PORÇAL 40 fr. sans abonnement 44 fr. avec abonnement
- S'adr. à nos dépôts, à défaut, envoi franco de la **Fabrique des Lactas, Gland.**

## Bonbons pectoraux

Il en existe de toute sorte, mais vous guérez votre toux seulement en employant nos véritables « Putz-Gorge ». (Ne pas les croquer, mais gardez-les aussi longtemps que possible dans la bouche, alors le succès ne tardera pas à venir).  
Chaque bonbon porte le nom et n'acceptez aucune imitation.

Seuls fabricants : **KLAMETH & Co., BERNE.**

## Location de pâturages.

La commune de **GRANDVILLARD** met en location par voie de soumissions, pour le terme de 3 ans, son **pâturage de la FIQUIÈRE.**

Les soumissions devront parvenir à M. le Syndic pour le **24 courant, à 18 heures.**

Pour les conditions s'adresser au Secrétariat communal. Grandvillard, le 9 janvier 1923.

Le Conseil communal,

## Rabais sur les Chapeaux d'hiver

au **SALON DE MODES de MME JEANNE GLASSON** au deuxième étage — de la Maison Pinaton, BULLE.

Encore quelques chapeaux à 5 Fr.

**Dr MORARD**  
absent  
jusqu'au 22 janvier.

On prendrait un cheval en hivernage, pour 2 à 3 mois. Bons soins. S'adresser à **Philib. Buche, BELLEGARDE.**



ABON Suisse Etranger payab Prix du nu On s'ab burea moyennant

Tr

La Russi du « petit tiles étaien an mal an, Dans les v au bord de dans les st si ignoran souci à l'o teat. Dans ils voyaien de Dieu st Leurs dé sées de ve leur âme i tique, trou dans tous Malheur au superla de cette « analogie a électeurs Toulefoi ment des riste, ne f fleau de passive de moujik ne brûlissail. la masse « taillable système e cles encor la foi ort plus qu'un gion. Les vill vaient s'ac tique surar tâche, ni rablement servile et dité. Or, que place de taient sans Rien ! Ce « rie actuelle. Lénine, leur gigan un trou b Le men Le bolc Le peu dentale. Dans ce spectres d englouti, caspien q rivent à l impétueu Trotzki connu l'a prisons, r mantes de diges de tunc, qui steppe. Son cer sait pour Il réco « l'étule r insignes bourgeois où régna rent deva ler pour de l'U. R Les af et après dans le t Et pou bien diff une antié fortunée très rude appel pa de sa fa sez-vous